

CONTEXTE DU PROJET :

Le cimetière est un lieu important très visité dans une commune. Son aménagement réclame une attention toute particulière par respect pour les défunts mais aussi pour les vivants.

L'idée était de traiter le cimetière comme un jardin, comme un véritable lieu de vie à la mémoire des défunts.

Les allées gravillonnées sur un sol argileux étaient souvent ravlinées par les eaux de pluie. L'ajout de gravillons en couche épaisse non stabilisée rendait difficile, voire impos-

sible, l'accès aux sépultures pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

Les mauvaises herbes envahissaient les allées. L'utilisation des herbicides chimiques étant à proscrire seul un désherbage manuel fastidieux était mis en œuvre qui apportait un résultat peu probant.

Le rendu esthétique global était insatisfaisant car dominé par une triste couleur grise.

L'accessibilité et le cadre de vie ont été le fils conducteur du travail mené par la commune.

MÉTHODE :

Élus et techniciens de la commune ont commencé par arpenter les allées de ce cimetière pour voir quels étaient les atouts et inconvénients de ce lieu en termes de « cadre de vie ».

Quatre axes de travail ont ensuite été déterminés :

- 🌿 améliorer la circulation des personnes
- 🌿 maintenir dans la pente des matériaux ayant un aspect naturel
- 🌿 traiter l'écoulement de l'eau
- 🌿 réduire l'utilisation des pesticides pour entrer dans le cadre du zérophyto.

De gros travaux de drainage ont été menés en préalable sur l'ensemble du cimetière. La couche de gravier a été décapée, décompactée et amendée.

Des matériaux drainants ont été répartis en certains endroits, puis l'ensemble a été semé.

Les allées principales sont équipées de plaques alvéolées pour maintenir le sol tandis que les allées secondaires ont été engazonnées.

Critères de sélection des végétaux :

Le mélange choisi est constitué de fétuque élevée, ovine et Koeléria. L'objectif était qu'il résiste à la sécheresse et au piétinement tout en conservant un aspect esthétique intéressant, et qu'il ne demande pas plus d'entretien que le précédent revêtement soit 7 tontes par an au maximum.

Depuis cet aménagement, les semences ont beaucoup évoluées et le choix est encore plus grand aujourd'hui.

BUDGET :

L'aménagement s'est fait par tranches annuelles depuis 2009. Un budget est alloué chaque année pour la réalisation d'une partie du cimetière déterminée par les services techniques. L'achèvement de l'ensemble est prévu pour 2020. Un ensemble de ce chantier pluriannuel est effectué en régie par le personnel du service environnement et cadre de vie.

RÉSULTATS :

La tonte est beaucoup plus satisfaisante pour les agents que le désherbage manuel.

Les adventices qui parviennent à traverser les alvéoles sont contenues par le desherbeur thermique.

Le ravinement est stoppé, la circulation est facilitée même en talons aiguilles.

L'ensemble est bien accepté par la population.

POINTS DE VIGILANCE :

Les compagnies de pompes funèbres étaient réticentes au départ du projet.

L'expérience a montré l'intérêt d'installer un système d'irrigation dès le départ. Il permet de garantir la reprise et de contrôler la pousse. Le robinet peut être fermé dès que l'eau n'est pas nécessaire.

Il faut accepter qu'il ne s'agit pas d'un gazon ornemental.

La tonte se fait le matin lorsqu'il y a peu de monde dans le cimetière et en dehors des journées d'enterrement.

CONDITIONS DE LA RÉUSSITE :

Ce projet n'aurait pas pu aboutir sans une parfaite entente entre les élus et les techniciens des services.

